

## Annexe: exigences techniques

Nous pouvons traiter les formats suivants pour les déclarations d'œuvres :

1. WRI (format d'échange XML d'AGICOA, adapté éventuellement aux fonctions d'auteur)  
<http://www.agicoa.org/english/rightsholder/wri.html>
2. Format d'import Excel SUISSIMAGE (seulement pour une quantité restreinte de données, toutes fonctions)
3. IDA

### 1. WRI XML

Merci d'utiliser ce format d'échange car il recouvre toutes les exigences d'une déclaration d'œuvres (plusieurs données sur l'œuvre, définition précise des réclamations, séries et structures des saisons ainsi que des informations sur les participants).

Nous vous prions d'ajouter un élément <Fct> sous l'élément <Rgt> de votre fichier XML. Merci de spécifier systématiquement les fonctions respectives des ayants droit, cf. exemple sur notre site web.

### 2. Excel

Enfin nous vous offrons la possibilité de nous envoyer des fichiers Excel avec une structure spécifique. Si vous choisissez cette option, contactez-nous svp, un modèle fichier Excel dans lequel vous pouvez intégrer vos données sera mis à votre disposition.

### 3. IDA

Si votre répertoire est enregistré dans IDA, nous pouvons l'extraire directement.

Pour chaque format il est indispensable de nous fournir des numéros d'identification d'œuvres **non ambigus** et **stables** d'une année à l'autre. Si vous disposez des ultérieurs numéros d'identification d'œuvres dans votre base de données, nous vous prions de nous les envoyer également (IDA, ISAN, IPI, numéros d'identification des diffusions PPS, numéros d'adresses internes etc).

De plus, nous vous demandons de joindre à votre déclaration d'œuvres une explication des abréviations des catégories type/genre ainsi que des fonctions des participants.

Pour les codes des pays et des langues veuillez utiliser le Standard ISO, s'il vous plaît.

Si votre déclaration d'œuvres ne correspond pas à notre demande de format, nous vous la re-envoyons pour la correction. Si nous avons les moyens, on peut prendre en charge la modification des fichiers. Cependant il nous faut facturer cette dépense.

Pour les questions techniques, merci de contacter Martin Hettich ([martin.hettich@suissimage.ch](mailto:martin.hettich@suissimage.ch)).